

La tarification des numéros spéciaux change

Bonjour

Nous vous informons que suite à une décision adoptée par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), **la tarification des appels vers les numéros spéciaux va évoluer à partir du 1^{er} octobre 2015.**

À partir de cette date, les numéros spéciaux auront une nouvelle signalétique et les appels vers ces numéros auront deux composantes : le coût d'acheminement de la communication et le coût du service.

Pour découvrir la nouvelle signalétique des numéros spéciaux et leurs tarifications associées, rendez-vous sur notre assistance en ligne.



Les numéros de service clients Orange

Les communications vers nos numéros spéciaux 3900, 3901, 3970 et 3976 sont incluses dans l'illimité de votre forfait si vous en disposez. Le service est gratuit. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange. Les appels vers les numéros 1013, 1014, 1015 et 1016 restent gratuits depuis une ligne Orange.

Nous vous remercions de votre confiance.

Votre service clients

Orange SA au capital de 10 595 541 532 € - RCS Paris 380 129 866 - 78 rue Olivier de Serres, 75505 Paris cedex 15

Nous vous rappelons qu'Orange ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires par e-mail.

Merci de ne pas répondre à ce courrier électronique.

Les informations vous concernant sont traitées par Orange SA dans le cadre de l'exécution de votre contrat ainsi qu'à des fins d'analyses et de prospection commerciale.

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33 734 Bordeaux Cedex 9.

Merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone et de joindre un justificatif d'identité.

Avant le 1er octobre 2015, on distingue 4 types de numéros spéciaux selon leurs tarifs :

- Les numéros Vert commençant par 080 : l'appel est gratuit.
- Les numéros Azur commençant par 081 : facturés au tarif d'un appel local.
- Les numéros Indigo commençant par 082 : facturés entre 0,09€ TTC/min (0,075€ HT/min) et 0,15€ TTC/min (0,125€ HT/min).
- Les numéros Audiotel commençant par 089 : facturés entre 0,22€ TTC/min (0,188€ HT/min) et 1,35€ TTC/appel (1,13€ HT/appel) puis 0,34€ TTC/min (0,281€ HT/min).

A compter du 1er octobre 2015, on distingue 3 catégories de numéros spéciaux

- Les numéros gratuits.
- Les numéros non surtaxés.
- Les numéros surtaxés.

Un appel vers un numéro spécial a deux composantes facturées séparément :

- Le coût d'acheminement de l'appel (C) qui permet de joindre le service souhaité.
- Le coût du service (S) lui-même.

La tarification d'un numéro spécial dépend de la catégorie à laquelle il appartient. Elle est identique pour un appel émis depuis une ligne fixe, une ligne Livebox ou depuis un téléphone mobile.

Une signalétique est utilisée de façon à faciliter la compréhension de la tarification appliquée

- Les numéros gratuits : aucun coût n'est facturé.

0 800 134 426

**Service & appel
gratuits**

- Les numéros non surtaxés : Seul le coût d'acheminement de l'appel est facturé ou déduit du forfait selon votre offre. Le service est gratuit.

0 809 100 114

**Service gratuit
+ prix appel**

- Les numéros surtaxés : Le coût d'acheminement de l'appel est facturé ou déduit du forfait selon votre offre. Le coût du service est facturé en sus, par appel ou à la durée, selon le tarif indiqué par le fournisseur de service.

0 825 200 014

**Service 0,15 € / min
+ prix appel**